

BUREAU COMMUNAUTAIRE

PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt trois
Le 12 mai 2023 à 17h52

Le bureau de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault dûment convoqué par le président le 05 mai 2023, s'est réuni en session ordinaire à l'hôtel de ville de Châtellerault sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ABELIN, Président.

Extrait de la délibération 1 :

Nombre de membres en exercice : 26

PRESENTS (18) : M. ABELIN, M. MICHAUD, M. COLIN, M. PEROCHON, M. DROIN, M. MATTARD, Mme DE COURRÈGES, Mme BOURAT, M. CHAINE, Mme LAVRARD, M. PREHER, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M. MEUNIER, M. BAILLY, M. BRAGUIER, Mme BRAUD, M. TARTARIN

POUVOIRS (7) : M. PICHON donne pouvoir à M. ABELIN
Mme AZIHARI donne pouvoir à M. DROIN
M. CIBERT donne pouvoir à Mme LAVRARD
M. JUGE donne pouvoir à M. MATTARD
M. AURIAULT donne pouvoir à Mme LANDREAU
M. BOISSON donne pouvoir à M. MEUNIER
M. BONNARD donne pouvoir à M. CHAINE

EXCUSES (1) : Mme GODET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. PEROCHON

Table des matières

001– Organisation d'un festival de vélo sur le territoire de Grand Châtellerault par France Vélo Évènements (Filiale de la Fédération française de cyclisme et de l'Agence Événementielle Hopscotch) - Rapporteur : Monsieur Michel DROIN.....1

M. le président ouvre la séance, énonce les pouvoirs, les excusés et désigne Gérard PEROCHON comme secrétaire de séance.

001– Organisation d'un festival de vélo sur le territoire de Grand Châtellerault par France Vélo Évènements (Filiale de la Fédération française de cyclisme et de l'Agence Événementielle Hopscotch) - Rapporteur : Monsieur Michel DROIN

France Vélo Evènements (filiale de la Fédération Française de Cyclisme et de la Société HOPSCOTCH) propose à Grand Châtelleraut l'organisation d'une manifestation majeure autour du vélo « Gravel » en octobre 2023.

Le Gravel (sentier en anglais), est une discipline du vélo qui connaît un engouement et un développement majeur. A la croisée de toutes les pratiques, il permet de rouler sur les routes, comme sur les chemins. Né aux USA en 2010, le gravel fédère de nombreux amateurs qui partagent un sentiment d'appartenance à une communauté pionnière et revendiquent une liberté qui sort des codes du vélo traditionnel.

Le concept proposé par France Vélo Evènements est le suivant :

- des épreuves (parcours) sur l'ensemble du territoire de Grand Châtelleraut (avec le concours de Sylvain Chavanel),*
- un festival annuel (village et animations),*
- un plan de communication performant.*

Le territoire châtelleraudais correspond aux critères définis pour la réussite de cet événement :

- des paysages propices et variés pour la pratique du Gravel,*
- un patrimoine riche sur tout le territoire de l'agglomération,*
- un site d'accueil, La Manu, adapté,*
- une situation géographique de l'agglomération idéale (axes routiers et ferroviaires),*
- un territoire de vélo historique (musée auto-moto vélo, vélos Sutter, course Bordeaux/Paris, terre de champions cyclistes),*

L'événement repose sur 6 à 7 parcours accessibles aux débutants et familles ; des distances plus longues sont proposées aux plus confirmés (10 à 300 km).

Chaque parcours intégrera une valorisation du patrimoine naturel et historique et de la gastronomie locale, ainsi que des visites de fermes ou d'ateliers d'artisans, sur le territoire de Grand Châtelleraut.

De plus, le concept « village et animations » offrira des espaces de restauration (village orienté "produits locaux"), avec des exposants et des animations.

Le coût global de l'opération est estimé à 450 000 €. Il est proposé une participation financière de 150 000 €.

Discussions

M. TARTARIN : je suis habitué à la Roche Posay à des animations récurrentes et assez importantes, je connais très bien où se passe l'animation et où sont les retombées économiques. Ici, quelles seront les retombées économiques pour les collectivités qui seront traversées ? la grande boucle (300 kms) doit faire tout l'EPCI peut-être, mais au-delà de cela je n'ai pas de réponse à mes questions.

M. CHAVANEL (invité en préambule du bureau) : le but est de faire découvrir toutes les communes de l'agglomération et donner l'envie aux participants de revenir et, de fait, de consommer. Économiquement, ce projet peut aller loin. Cette discipline est en plein développement et peut réunir beaucoup de personnes. Cela touche tout le monde, des experts pour les circuits de 300 km, et des familles pour les circuits plus petits. Ce n'est pas seulement ouvert aux personnes possédant un gravel, il est possible de venir en VTT.

Mme MARQUES-NAULAUD : il a été évoqué le fait qu'il s'agissait d'un festival annuel et le fait que la fédération de cyclisme voulait s'engager sur plusieurs années, sait-on sur combien d'années cette manifestation est prévue ? Par ailleurs, il a également été évoqué le fait que les retombées

économiques, si elles n'étaient pas là au départ pourraient l'être par la suite. Le principe concernant l'attractivité du territoire a bien été compris, et un travail va être fait avec chacune des communes pour pouvoir le mettre en avant. Tout le monde n'a cependant pas un magnifique patrimoine, en ce qui me concerne je n'ai rien à voir avec les Ormes par exemple, il faut donc voir ce qui pourrait être fait. Est ce qu'on a un ordre d'idée de la durée de cette opération, un an ? deux ans ?

M. LE PRESIDENT : cette manifestation est renouvelable effectivement en fonction du succès, de la résonance. Le vélo est un élément fort de l'identité châtellerauldaise. On réfléchit à comment augmenter l'attractivité de la ville, l'identité de la ville. Si on fait venir des gens plusieurs fois, on a une résonance en termes d'image, un département sportif, un département qui est un lieu populaire... C'est un sous-bassement qui permet de développer une vraie politique de communication et qui débouche sur des attentes supplémentaires. On est venu nous voir pour nous faire cette proposition. Il ne faut pas rater cette occasion, on n'aura pas d'autres propositions comme celle-ci. Si on peut avoir cette manifestation de vélo avec un champion qui est très connu, je ne pense pas qu'il faille rater l'occasion.

Mme LAVRARD : il convient d'identifier sur les circuits tout ce qui est intéressant en termes patrimonial, un lavoir, un étang, une mare, une croix aux anières. Valérie CARBONNEL au sein de la communauté d'agglomération a une cartographie très précise de ce patrimoine. Il est possible de superposer les chemins de randonnées, les chemins cyclistes avec la référence de tout ce qui se trouve sur ces circuits. Il s'agit là déjà d'une base de données intéressante qui pourra être traitée ensuite avec chaque commune pour l'enrichir et notamment avec les activités économiques qui sont liées, les fermes auberges, par exemple.

Mme DE COURREGES : même si cette opération est intéressante elle n'arrive pas la bonne année, alors qu'il est demandé des économies à tout le monde. Je m'interroge par ailleurs sur la notoriété de cette discipline qui n'est pas encore très connue. Par ailleurs, le coût pour l'achat du matériel peut être important pour les participants.

M. BAILLY : cette opération semble alléchante et on ne peut qu'être convaincu en tant que sportif mais le problème est le volet économique dans le contexte actuel. Malgré les propos tenus concernant les retombées économiques, il faut rester modéré car les participants ne vont pas s'arrêter au premier village, à Saint-Sauveur, et passer la journée à Saint-Sauveur car ils ne pourront pas faire le circuit ensuite. Il n'est pas certain que les gens s'arrêteront dans les restaurants, dans les villages situés à proximité de Châtellerauld sinon la ballade va couper court. Les villages les plus éloignés auront peut-être une chance d'accueillir les participants et de garnir les restaurants. Le coût de cette opération équivaut aujourd'hui à une année de fond de concours pour toutes les communes.

M. LE PRESIDENT : ce n'est pas la réalité

M. BAILLY : le montant présenté est de 450 000 euros.

M. LE PRESIDENT : il ne s'agit pas de 450 000 euros mais de 150 000 euros, c'est ce qui est indiqué sur la délibération. Pour mémoire, « Vélo, Swing et petits pois » a coûté entre 80 000 et 100 000 euros, ce n'est donc pas nouveau, et cela touchait moins de personnes.

M. DROIN : 450 000 euros représentent le coût global.

M. BAILLY : sur une année ? Pour l'opération ?

M. DROIN : le coût pour la collectivité est de 150 000 euros par an sur un coût global de 450 000 euros

M. LE PRESIDENT : tout le monde est d'accord pour dire que cette opération arrive à un moment où on demande des économies à tout le monde. En même temps il s'agit d'une occasion et si cela dure plusieurs années cela se développera. On peut espérer qu'il n'y ait pas de coup de Trafalgar au niveau financier tous les ans. Il faut, à un moment donné, saisir les opportunités. Lorsque M. MONORY a lancé le Futuroscope, il n'y avait pas grand monde derrière lui. S'il n'y avait pas le Futuroscope, le département serait considéré aujourd'hui comme un peu vieillot. Le Futuroscope a permis de faire connaître le département à l'international. A un moment donné, il faut se dire que s'il y a une opportunité, il faut la saisir.

M. MATTARD : il est vrai que des économies ont été demandées mais l'image de cette manifestation est renforcée par la présence et la participation de Sylvain CHAVANEL. Des économies sont faites dans toutes les communes actuellement mais si demain les choses vont mieux, avec tout ce qui a pu être décidé aujourd'hui en termes d'économie ou de lissage, on pourra relâcher du mou. En revanche demain, si on se réveille en disant « on a raté cet événement », il ne sera pas possible de revenir en arrière. Par ailleurs, par rapport au plan vélo mis en place par l'agglomération, c'est une vraie opportunité. On essaie de faire découvrir la pratique du vélo sous toutes ses formes. Il serait dommage de refuser cette opération, même s'il est vrai qu'en termes de temporalité ce n'est pas l'idéal. Cette temporalité ne sera pas forcément là l'année prochaine et on se dira à ce moment-là, « mince on a raté le coche ». En termes de projet de territoire, c'est assez fantastique que cette manifestation nous soit proposée.

M. DROIN : j'entends les réticences des uns et des autres. Je les entends et les partage. Il est presque antinomique de proposer une dépense de ce type après les efforts demandés. On ne fait cependant pas ça pour nous mais pour la population qui vit actuellement des moments compliqués, avec des problèmes de pouvoir d'achat, la problématique des retraites qui a suscité un mécontentement général. On a un rôle à jouer en matière d'émerveillement pour apporter des moments festifs sur le territoire. C'est l'occasion de pouvoir faire ça, de pouvoir apporter du rêve, d'amener un peu de fierté aussi. Tout le monde se souvient encore de la manifestation avec les montgolfières. Pour les montgolfières, la population ne participait pas mais regardait. Avec cette manifestation chacun va pouvoir, à sa mesure, participer. Les sportifs vont pouvoir faire un circuit de 300 km, la famille va faire un circuit de 5 ou 10 km, ils vont s'arrêter dans un restaurant, ils vont s'arrêter à La Roche Posay parce que c'est à une petite distance, pour le goûter par exemple. Toutes les formules sont sur la table. Si c'est pas l'agglomération qui fait ce geste et cette organisation pour sa population, personne d'autre ne va le faire. L'agglomération a cette mission. Sur le plan sportif, Sylvain CHAVANEL est là, il a une image de grand sportif, c'est une fierté pour les Châtelleraudais. Sur le plan touristique, on a une nature qui est très belle, des parcours variés, un patrimoine, une économie touristique déjà existante et qui a besoin d'être accompagnée et d'être valorisée. Amener des flux de population pendant ce week-end va permettre de les faire revenir tout au long de l'année parce qu'ils n'auront pas pu faire tel ou tel parcours, ils vont revenir au printemps. Tout cela amène de l'économie et l'économie n'est pas au centre de Châtelleraut mais sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Il s'agit d'une vraie opportunité de territoire pour les 47 communes, pas forcément la première année, mais sur les deux ou trois ans à venir. Cela fait de l'animation, c'est médiatique, cela va apporter une notoriété au territoire.

Mme LAVRARD : la Fédération Française de Cyclisme a demandé à Sylvain CHAVANEL de faire les circuits.

M. LE PRESIDENT : les rumeurs entendues concernaient le montant vertigineux qui ne cessait d'augmenter, le fait qu'il n'y en ait que pour Châtelleraut alors que c'est exactement le contraire, on ne fait pas de vélo autour de Châtelleraut mais sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. Ces rumeurs sont très lourdes. Le montant n'est certes pas négligeable mais par rapport à l'ensemble du budget, c'est quelque chose qui est possible. Je compte beaucoup l'année prochaine sur le temps consacré pour aller chercher des entreprises pour financer une grande partie du projet. Il va falloir

accompagner cet événement pour s'inscrire dans une durée en termes d'image. Aujourd'hui on sait où est le département de la Vienne, il va falloir à présent qu'on sache où est Châtelleraut.

Délibéré

Le bureau communautaire, ayant délibéré,

- décide :

- d'approuver la participation financière de Grand Châtelleraut à cet événement,
- d'attribuer pour ce projet un montant de 150 000 € .

- précise que les modalités juridiques de ce partenariat seront définies ultérieurement.

Vote : **Adopté à l'unanimité**

POUR : 21

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 Mme de COURREGES, M. TARTARIN, M. MICHAUD, M. BAILLY

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

La séance est levée à 17h59

Approbation du procès-verbal

- Remarques de l'assemblée prises en compte pour l'approbation du PV:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Au regard des éventuelles remarques prises en compte et formulées ci-dessus, le procès-verbal de la séance du 12 mai 2023 est approuvé et arrêté à l'occasion de la séance du bureau communautaire du :.....

- Signature du Président :

- Signature du secrétaire de la séance :